BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 28 AVRIL 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Bulletin monumental, tome XVII, n° 1 et n° 2. Caen, 1851.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1851, n° 1.

Correspondance.

M. le C. de Saluces, président de la Commission royale d'Histoire de Turin, fait hommage à la Société et annonce l'envoi des quatre derniers volumes in-folio des *Monumenta patriæ*. Le premier volume avait été adressé à l'époque de sa publication. Le Conseil, conformément à une délibération plus ancienne, décide que la collection complète des ouvrages de la Société de l'Histoire de France sera offerte à la Commission royale d'Histoire du Piémont.

Objets d'administration.

— M. le président dépose sur le bureau le tome III du *Journal anecdotique de Barbier*, dont l'impression vient d'être terminée.

— M. de Wailly transmet, de la part de M. le garde général des Archives nationales, l'autorisation de tenir l'assemblée générale de

la Société au palais des Archives, dans une des salles de l'École des chartes. M. Guérard, directeur de l'École, présent à la séance, donne, en ce qui le concerne, la même autorisation.

— Le Conseil fixe ainsi l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Société pour le 5 mai prochain :

Discours du président; rapports du secrétaire et des censeurs; élections; lecture d'un mémoire de M. Taillandier sur les *Pays d'États*.

— Sur la proposition de M. de Wailly, commissaire responsable de la *Vie de saint Louis*, le Conseil autorise l'impression immédiate de la table de cet ouvrage, dont la copie a été remise par M. de Gaulle. La table des *Mazarinades* ne sera imprimée qu'après l'achèvement de celle de la *Vie de saint Louis*.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 5 MAI,

Au palais des Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

M. le président lit le discours suivant :

MESSIEURS,

« Après trois années d'absence, je suis heureux d'avoir à vous adresser la parole. Il me tardait de vous remercier du bienveillant souvenir que vous m'avez conservé; il me tardait de vous dire combien je suis reconnaissant et touché que vous ayez voulu me maintenir dans l'honorable fonction de présider la Société, lors même que je ne pouvais plus m'associer à vos travaux journaliers. Mais vous saviez avec quel intérêt je me tenais au courant de vos utiles publications; l'étude de l'histoire de France n'a jamais cessé d'occuper mes loisirs.

« Quand le moment présent n'offre qu'un aspect triste et décourageant, nulle distraction n'est plus salutaire que de reporter la vue sur les temps passés. En relisant nos annales, en examinant les vicissitudes de notre antique patrie, nous voyons, durant quatorze siècles, la nation française successivement se former en une forte

unité, s'agrandir en gloire et en étendue, se civiliser, s'éclairer, s'enrichir.

« Si, trop souvent, elle a traversé des époques de discorde ; si elle a fléchi parfois sous de dures circonstances ; si elle a subi de cruelles alternatives, elle est toujours sortie de ces épreuves en suivant une voie de progrès et d'amélioration ; ses révolutions et ses guerres intestines se sont apaisées, en laissant les lois et le gouvernement modifiés heureusement, selon l'état des mœurs et des opinions.

« Croire qu'elle a été constituée et régie toujours d'une façon uniforme et régulière, qu'elle a été composée des mêmes éléments politiques, serait une erreur frivole. La France a beaucoup souffert et beaucoup changé ; si nous assistons à une crise longue et affligeante, nos aïeux ont aussi vu plus d'une génération s'écouler sans pouvoir se rasseoir sur des bases solides.

« Non, la France ne peut être destinée à un état de continuel désordre, à l'abaissement, à la décadence, à la dissolution ; elle a encore une vie énergique et elle saura conquérir sur elle-même assez de pouvoir pour établir l'ordre public, pour discipliner les esprits égarés, pour rallier les opinions dispersées.

« L'étude du passé nous donne non-seulement des consolations et des espérances, elle offre aussi de graves enseignements. Si l'histoire de la patrie française présente un grand caractère d'unité, c'est qu'il n'y a pas eu solution de continuité dans son état social. Une nation ne consiste pas dans une certaine quantité d'individus répandus sur une certaine étendue de territoire ; elle existe par ses croyances, ses traditions, ses mœurs, elle vit par l'âme comme tous les êtres organisés. Rompre la chaîne morale des générations, c'est détruire la société, c'est licencier un peuple.

« Ce n'est pas vous, Messieurs, qui ignorez cette incontestable leçon de notre histoire ; vous, qui en étudiez les monuments, qui en recherchez avec amour les plus intimes détails, qui professez une sorte de culte pour la vieille France, comme les fils pour leurs ancêtres. Vous l'avez remarqué, lorsque dans les moments de désordre, les passions déchaînées et l'intervention des masses aveugles semblent avoir tout détruit, pour faire place à un renouvellement, le calme ne se rétablit qu'en revenant en arrière, en consacrant les acquisitions justes et raisonnables par leur association avec les habitudes, les convictions, les idées de droit léguées par les âges antérieurs.

« Alors le respect du passé permet l'espoir dans l'avenir ; la réalité dissipe les illusions chimériques. La politique pratique d'un pays

ne peut être ni un système, ni un roman ; elle se déduit de faits enchaînés les uns aux autres.

« En ce sens, Messieurs, la Société de l'Histoire de France, tout en s'interdisant avec une convenable prudence les travaux relatifs à l'histoire contemporaine, n'en est pas moins utile pour éclairer l'opinion, pour la rattacher aux véritables intérêts, aux vœux réels du pays, qui est affamé de bon ordre et de sécurité, encore que, parfois, il semble en ignorer les conditions. »

—Le sécretaire (M. J. Desnoyers) lit son rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale. (*Voir plus loin.*)

— M. Houël, en son nom et au nom de M. de Bouis, donne lecture du rapport suivant de MM. les censeurs, sur le compte des recettes et dépenses faites pendant l'année 1850.

Rapport des Censeurs.

Messieurs,

« La variété dans le mode de s'exprimer n'est pas une chose exigée des censeurs institués par vos règlements ; on serait même porté à croire que moins ils ont à dire et mieux la Société est administrée, c'est-à-dire aussi que plus elle a de chances de durée.

« Depuis le rapport fait, dans la séance publique du 13 mai 1850, on a cru devoir rayer quelques noms, faute d'acquit de la contribution, c'est une juste et sage sévérité. On s'est beaucoup occupé du soin de mettre, dans les publications, un ordre encore plus régulier, c'est le moyen de satisfaire même à de légères réclamations. On a pris des mesures pour utiliser les feuilles anciennement tirées et superflues, nous avons applaudi à ce mode d'administration. On a donné à vos Bulletins une division en procès-verbaux de séances, en variétés, en documents archéologiques et en bibliographie, laquelle, coïncidant avec une réserve louable dans le tirage, fera de ces feuilles un recueil de renseignements utiles à consulter.

« Votre sage règlement, que nous appelons aujourd'hui une institution, a reçu de si véritables applaudissements que votre bibliothèque augmente beaucoup, que le nombre de nos membres est loin de diminuer, que plusieurs des ouvrages, par vous publiés, pourraient demander bientôt une seconde édition, et que l'on pourra, un jour, songer à distribuer, par année, quatre volumes au lieu de trois. Vous concevez, Messieurs, qu'en de pareilles circonstances l'état financier de la Société n'est pas difficile à résumer.

Recettes.

« Chap. I^er^, sect. 1^re^. Il restait en caisse, au 31 décembre 1849.....	809 fr.	43 c.
« Sect. 2^e^. Mandats arriérés : on en a recouvré un de 1847, trois de 1848, vingt-trois de 1849.....	810	»
« Sec. 3^e^. Mandats de 1850 : on en a touché 295.	8 850	»
« Chap. II. En placement d'ouvrages publiés on a reçu, tant du ministère de l'instruction publique et de la Bibliothèque nationale, que de cinq libraires et de divers.....	3 372	80
Ce qui produit un total de.....	13 842 fr.	23 c.

Dépenses.

« Chap. I^er^. Honoraires : pour le *Bulletin* et l'*Annuaire*, on a payé et justifié de quittement.....	2 539	»
« Chap. II, § 1^er^. Pour impression d'ouvrages et brochage.....	9 501	75
« § 2. Pour envoi de bulletins, reliures, loyer et assurances.....	338	71
« § 3. A divers, pour frais de recette, écritures et gages.....	365	20
« Ce qui forme un total de.....	12 744	66
« Si l'on déduit la dépense de la recette, il reste en caisse, pour 1851..... c'est-à-dire plus que l'année précédente, et décharge doit être donnée à la comptabilité.	1 097 fr.	57 c.

« La Société voit que, malgré le désir que peuvent avoir des censeurs d'exercer leurs reprises et de satisfaire aux articles 7 et 12 du règlement, encore que, dans les années précédentes, nous en ayons saisi l'occasion, autant que cela était possible, nous ne pouvons, cette année, que donner des éloges, dussions-nous mal nous y prendre, et quoique des censeurs, en général, n'y soient pas habitués. »

J. Houël, De Bouïs.

La gestion et les comptes du trésorier sont approuvés.

— M. Taillandier fait lecture d'un mémoire sur les *Pays d'États*. Cette notice sera imprimée dans l'Annuaire de 1852.

— Il est procédé par la voie du scrutin à l'élection de dix membres du conseil et de deux censeurs.

Sont réélus membres du conseil :

MM. Duchesne aîné,	MM. Pasquier,
Guizot,	Taillandier,
Hase,	Teulet,
Lenormant,	Thierry (Augustin),
Naudet,	Vitet.

MM. Houël et de Bouïs sont réélus censeurs.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Rapport du secrétaire, M. J. Desnoyers, sur les travaux de la Société, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1850.

Messieurs,

« Appelé, pour la dix-septième fois, par la confiance et la bienveillance persévérantes de votre Conseil administratif, à l'honorable devoir de vous exposer les progrès et les résultats de ses travaux annuels, j'ai besoin, plus que jamais, de l'indulgence à laquelle vous avez bien voulu aussi m'accoutumer.

« Si les études de notre Société, comme celles de la plupart des autres compagnies historiques et archéologiques, offraient moins d'uniformité; si une partie de ses séances était consacrée à entendre la lecture de mémoires et d'analyses, une partie de ses ressources à fonder des prix dont elle discuterait les sujets, dont elle jugerait les résultats; si elle dirigeait elle-même le classement, et la recherche de documents originaux dans les dépôts d'archives, l'exploration de monuments figurés dans les musées qu'ils enrichissent, ou dans le sol qui les protége, tous ces sujets différents pourraient offrir, chaque année, une diversité attrayante. Mais, Messieurs, notre Société n'a qu'un but; ce but unique elle l'a poursuivi modestement, constamment, sans dévier de la voie qu'elle s'était tracée dès son origine. Sa marche a été simple, mais régulière, ses efforts lents et prudents, mais continus. Cette unité, cette persévérance qui font son mérite et son succès, qui garantissent son existence, rendent aussi de plus en plus uniformes les rapports qui doivent vous être présentés chaque année sur la marche progressive de nos travaux.

« En effet, Messieurs, à quoi se réduit la tâche du Conseil investi de votre confiance? A faire avec maturité un choix d'ouvrages, assez importants, assez variés pour mériter votre approbation et exciter l'intérêt ou la curiosité d'un public trop restreint; à faire ces choix assez nombreux, à les préparer assez longtemps à l'avance pour que la publication successive des ouvrages réponde, sans trop de retards, aux besoins de chaque année, toujours subordonnés à vos ressources financières; à choisir des éditeurs et des commissaires responsables dont la double garantie augmente la valeur et le crédit de vos productions; à soutenir, à exciter de temps en temps le zèle des éditeurs qu'une conscience trop scrupuleuse ou d'autres travaux littéraires ne laissent pas toujours libres d'avancer avec la rapidité que vous pourriez désirer.

« Chaque année, ces projets d'ouvrages nouveaux, à mesure qu'ils ont été présentés au Conseil, soit qu'ils aient obtenu son approbation définitive, soit que la publication en ait été différée à une époque plus opportune, vous sont soumis, le plan et le caractère vous en sont exposés. Quelquefois, trop rarement, une voix plus éloquente, plus digne de votre confiance, sait en apprécier les mérites les plus saillants, avec l'expérience, l'autorité et la justesse du goût le plus sûr. Puis bientôt vous-mêmes, Messieurs, vous jugez en dernier ressort.

« Pendant plusieurs années, les ouvrages soumis successivement au choix de votre Conseil ont été assez nombreux pour que nous eussions toujours à vous en signaler quelques-uns de nouveaux. Mais enfin la prévoyance même qui a dû assurer la succession régulière de vos publications, a dû aussi atteindre un jour ce résultat que toute proposition nouvelle devînt momentanément inutile, ou tout au moins prématurée. Jamais cette réserve ne fut malheureusement plus opportune et plus naturelle qu'à l'aspect de l'horizon politique qui nous enveloppe et qui obscurcit à tous les yeux les douces distractions de l'étude par de lourds et sombres nuages.

« C'est ainsi, Messieurs, qu'aujourd'hui, quoique la Société ait eu à la fois sous presse, depuis le commencement de cette année, un plus grand nombre de volumes qu'à aucune autre époque, nous n'avons cependant à vous en faire connaître aucun dont les rapports précédents ne vous aient déjà signalé l'importance, l'étendue, en même temps que les motifs sur lesquels s'est fondé le choix de votre Conseil. Quoique deux d'entre eux soient nouveaux pour votre collection, ils vous ont cependant été déjà indiqués plusieurs fois, l'impression en ayant été votée depuis plusieurs années.

« De ces six volumes, tous inédits, à l'exception d'un seul, qui réclamaient encore, il y a huit jours à peine, l'active sollicitude de

MM. les imprimeurs de la Société, quatre appartiennent à des ouvrages dont vous possédez déjà des portions.

« Du *Journal anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, vous venez de recevoir le III^e^ volume.

« La *Vie de saint Louis*, par Tillemont, sera très-prochainement complétée par le VI^e^ volume, dont il ne reste plus à imprimer que la table, déposée en totalité par M. de Gaulle, et rédigée avec le même soin qu'il a apporté à cette importante publication. Cette table d'un ouvrage de longue haleine, rempli de faits, de noms variés et très-nombreux, a été complétée par le concours obligeant d'un savant orientaliste, M. Reinaud qui a rétabli, sous leur véritable forme, les noms propres, d'origine arabe, altérés par les chroniqueurs chrétiens. L'utile coopération du savant commissaire responsable, M. de Wailly, augmentera encore la valeur de cet ouvrage fondamental, impatiemment attendu; ce sera un des meilleurs livres dont la Société aura doté les études historiques.

« Au tome III de la *Bibliographie des Mazarinades*, il ne manquait plus aussi que la table et la coordination, chronologique autant que possible, et plus réellement historique, des milliers de titres distribués alphabétiquement dans le corps de l'ouvrage. Ces compléments indispensables, mais d'une rédaction difficile, ont été déposés par l'éditeur, M. Moreau. Cette première partie de l'ouvrage, qui forme déjà un livre complet, doit être suivie d'un choix des plus piquants, des plus remarquables de ces pamphlets politiques. Une très-grande sobriété et un goût sévère devront présider à ce choix, le plus grand nombre des pièces ayant été déjà convenablement caractérisées et analysées dans les trois volumes de cette curieuse bibliographie.

« Le tome IV d'*Orderic Vital* est à moitié imprimé et avance très-rapidement, grâce à l'activité de M. A. Le Prevost, qui a surmonté plus d'un obstacle pour remplir ses engagements envers la Société et envers les amis éclairés des études historiques, habitués aux soins scrupuleux et à l'érudition solide, qui caractérisent tous les travaux de notre savant confrère.

« Des deux autres ouvrages encore sous presse, qui figureront pour la première fois dans la collection de la Société, mais qui vous étaient, Messieurs, antérieurement connus, l'un vient de vous être distribué, ce sont les *Comptes de l'Argenterie des rois de France au* XIV^e^ *siècle*. L'impression de l'autre ouvrage, c'est-à-dire des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, évêque de Valence et archevêque d'Aix, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, avance avec toute la rapidité possible; le ma-

nuscrit en a été entièrement remis par l'éditeur, M. Jules de Cosnac.

« Si ces différents ouvrages, simultanément imprimés, ne vous sont pas inconnus, ils auront du moins l'attrait de la nouveauté dans les détails; ils n'auront pas moins le mérite d'une variété telle qu'elle peut satisfaire les goûts les plus divers des amateurs de documents historiques.

« En effet : vie intérieure et pour ainsi dire privée du Parlement de Paris, anecdotes un peu mêlées, un peu légères, mille bruits de la cour, de la ville et du barreau, recueillis au point de vue de la bourgeoisie, pendant un règne fertile en scandales de toutes sortes, par un avocat honnête homme mais tant soit peu bavard et frondeur. C'est ce que présente la lecture de Barbier.

« Narration grave, méthodique, sagement modérée, d'un historien consciencieux qui n'avance pas un fait sans l'appuyer des témoignages les plus authentiques et qui fait revivre par les récits des contemporains le règne du XIII^e^ siècle le plus fécond en grands événements, en sentiments nobles et généreux, en solides institutions. Tel est le caractère de Tillemont.

« Tableau le plus complet et aussi le plus incohérent de quatre mille pamphlets, où la licence du style dépasse encore l'audace de la pensée, fruit d'une liberté de la presse, passagère au XVII^e^ siècle, et d'une opposition de trois années contre un ministre qui ne perdit rien de sa puissance après l'orage. C'est ce qu'on rencontre dans la *Bibliographie des Mazarinades*.

« Récits confiants et naïfs d'un moine normand du XII^e^ siècle, jugeant le plus souvent les événements de son époque au point de vue des intérêts de son monastère, mais aussi témoin des dissensions de la féodalité anglo-normande et française, plus véridique et plus habituellement impartial qu'aucun autre de ses contemporains. Tel est Orderic Vital.

« Comptes authentiques des dépenses du costume et du mobilier de la cour de France au XIV^e^ siècle, éclaircis par une critique sévère et des rapprochements judicieux. C'est ce que vous offrira le volume de l'*Argenterie*.

« Journal très-personnel d'un brillant abbé de cour, remuant et ambitieux, mais spirituel et fin observateur, mêlé aux plus intimes secrets de la vie intérieure de plusieurs des plus grandes familles du règne de Louis XIV. C'est ce que vous rencontrerez dans les *Mémoires de D. de Cosnac*.

« Telle est, vous le savez, Messieurs, la diversité des ouvrages actuellement sous presse.

« Les publications de l'année 1850 se trouvent ainsi complétées, quoique un peu tardivement, au gré du Conseil et au vôtre, par le livre des *Comptes de l'Argenterie*. Mais la nouveauté et l'importance des résultats auxquels est arrivé M. Douët d'Arcq pour l'histoire des mœurs et des costumes au XIV^e^ siècle, justifie suffisamment le bien faible retard nécessité par la rédaction très-soignée de sa notice et de son glossaire. Ce retard est d'autant plus explicable, que le volume des *Comptes de l'Argenterie* n'avait point été d'abord destiné à compléter l'exercice de 1850. Le glossaire et la notice de l'auteur sont vraiment le premier guide un peu sûr dans l'étude de cette partie de la vie privée, et surtout de la vie de cour à une époque nettement fixée du moyen âge. Le jugement favorable qu'avait porté dès le principe sur cet ouvrage M. de Wailly, commissaire responsable, qui en avait proposé le premier la publication, se trouve donc pleinement justifié.

« Le troisième volume du *Journal* de Barbier est aussi en distribution pour l'exercice courant. Il s'étend de l'année 1747 à l'année 1753. M. de La Villegille en a hâté l'impression avec une activité digne d'éloges et bien secondée par le commissaire responsable, M. Ravenel, qui était chargé en outre de surveiller l'impression des *Mazarinades*.

« Ce piquant journal anecdotique a reçu du public un accueil si favorable, que le Conseil a acquiescé unanimement au vœu que nous avions exprimé l'an dernier, d'ajouter un quatrième volume à l'ouvrage et de terminer ce volume par la mention très-sommaire de tous les passages supprimés par une sévère et judicieuse critique, dans le cours du récit.

« Les deux autres volumes de l'exercice de 1851, c'est-à-dire la *Vie de saint Louis* (t. VI), et les *Mazarinades* (t. III), n'ont plus à subir d'autres lenteurs que le délai indispensable à l'impression de quelques feuilles.

« Déjà le premier volume destiné à la livraison de 1852, c'est-à-dire le premier volume des *Mémoires inédits de Daniel de Cosnac*, est à moitié imprimé et va se continuer sans interruption. Le manuscrit du deuxième volume de ce même ouvrage est pareillement préparé. Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, la diversité fort étrange qui existe entre les deux copies connues des Mémoires de l'évêque de Valence, copies qui, toutes deux, sont d'une authenticité incontestable. Cette diversité a déterminé votre Conseil, sur la proposition du commissaire responsable, M. Lenormant, à publier intégralement les deux versions écrites à deux époques et dans deux situations différentes de la vie de l'auteur, ainsi qu'un troisième fragment

inséré déjà dans les Mémoires de Choisy. M. J. de Cosnac, qui apporte à cette publication un zèle éclairé et les inspirations d'un dévouement de famille, a été autorisé, d'après l'avis de M. le commissaire responsable, à terminer son deuxième volume par un choix de pièces historiques ou de correspondances émanées de Daniel de Cosnac, dont il possède une très-riche collection. Cet ouvrage anecdotique, paraît destiné à obtenir un succès analogue à celui de Barbier. L'un et l'autre feront contre-poids à des ouvrages plus sérieux.

« Pour compléter les publications de l'exercice de 1852, le Conseil n'aura donc besoin que d'un troisième volume, ce sera, soit le quatrième et dernier de Barbier, soit le cinquième et dernier d'Orderic Vital, soit le premier de Froissart, soit le premier du choix des *Mazarinades*. Ces ouvrages sont en effet ceux dont l'impression immédiate paraît devoir suivre les volumes en voie de publication.

« Le tome V^e^ et dernier d'Orderic Vital sera surtout consacré aux tables nécessaires à l'éclaircissement et propres à faciliter l'étude du texte. Avec beaucoup de raison, M. Le Prevost attache un grand prix à ces tables, qui sont, on ne peut trop le répéter, la clef indispensable, en même temps que la garantie certaine des bonnes éditions. Il ne veut rien y omettre de ce qui peut éclairer l'histoire de la Normandie au XII^e^ siècle, qu'il connaît si parfaitement : chronologie, généalogie, noms propres, noms de lieux latins et français. On y ajoutera en outre un résumé chronologique, analogue à celui qui était joint à l'édition de Guillaume de Nangis, publié par notre regrettable confrère M. Géraud. Ce sommaire servira à rétablir l'ordre des faits si fréquemment interrompu par la méthode du chroniqueur de Saint-Évroult, qui sépare habituellement les détails propres à son monastère des événements de l'histoire générale. Quant à la confection des tables, elle sera combinée entre M. Le Prevost et M. Guérard, commissaire responsable, qui a bien voulu donner ses soins à la plupart des historiens les plus anciens publiés par la Société. La rédaction en a été confiée à un élève des plus distingués de l'École des Chartes, M. Léopold Delisle, que M. Le Prevost a indiqué lui-même comme pouvant l'aider à compléter plus rapidement ce travail.

« Il ne pouvait choisir un collaborateur plus intelligent, plus zélé, plus versé dans la topographie et l'histoire de la Normandie au moyen âge. Le Conseil, qui avait beaucoup regretté de ne pouvoir confier déjà, l'an dernier, à M. L. Delisle la publication de la *Chronique de Robert du Mont*, que demandaient pour lui ses deux excellents patrons, MM. de Gerville et Le Prevost, s'est empressé

d'accéder au désir manifesté par le savant éditeur d'Orderic Vital pour la collaboration de M. Delisle à ce dernier ouvrage.

« Vous n'aurez pas oublié, Messieurs qu'après être restée longtemps à l'état de projet, l'édition des *Chroniques de Froissart,* qui figurait dès l'origine de la Société au nombre de ses publications futures les plus importantes, était devenue en 1849 l'objet d'un nouvel examen de la part du comité de publication, d'un engagement formel de la part de M. Lacabane, et d'un vote définitif dans le Conseil. Si les prévisions annoncées alors s'étaient réalisées, le premier volume au moins de Froissart aurait déjà vu le jour. Plusieurs circonstances ont encore retardé jusqu'ici la réalisation du plan formellement arrêté par le Conseil.

« Il restait à collationner le texte du premier livre avec un manuscrit important de la bibliothèque d'Amiens, connu déjà par les intéressantes notices et les extraits qu'en ont publiés MM. Rigollot et de Cayrol; M. Lacabane a dû à l'obligeance de M. Rigollot, président de la Société des Antiquaires de Picardie, la copie de cette collation, préparée pour cette même Société, et dont il a pu user librement, sauf à la vérifier plus complétement sur l'original.

« La découverte et la publication récente par M. Pollain, conservateur des archives de Liége, d'une partie notable de la *Chronique de Jehan le Bel* (1325-1340), chronique qu'on recherchait depuis longtemps et qu'on avait déjà cru retrouver plusieurs fois, a dû nécessiter une nouvelle et complète collation qui ne pouvait être négligée. Ce document était d'autant plus important à rapprocher du texte de Froissart que celui-ci ne dissimule pas en avoir tiré le plus grand parti dans son premier livre, et que, vérification faite, il l'a presque textuellement copié dans cette portion de son ouvrage.

« Ce double travail est terminé, et M. Lacabane vient de renouveler, dans les termes les plus précis, l'engagement de remettre dans le courant du mois prochain, la copie du premier volume entre les mains du commissaire responsable, M. Lenormant. Si l'éditeur apporte à l'impression de cet ouvrage, après les lenteurs premières et les difficultés de la mise en train, la même persévérance qu'il a montrée pendant plus de quinze ans à en recueillir les annotations, les preuves et les commentaires, la *Chronique de Froissart* suffirait seule, pendant plus de trois ou quatre années, pour représenter les publications de la Société. Toutefois, le Conseil est loin de borner à ce seul ouvrage, quelque important, quelque étendu qu'il puisse être (puisqu'il ne formera pas moins de dix volumes), ses prévisions et ses espérances.

« Au nombre des autres ouvrages dont la publication semble devoir

arriver le plus promptement à maturité, après ceux dont nous vous avons déjà entretenus, nous croyons pouvoir compter le *Recueil de chroniques et de documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou*, ouvrage adopté depuis cinq ans par le Conseil. L'auteur, M. Marchegay, archiviste de la préfecture de Maine-et-Loire, animé du zèle le plus éclairé et d'un amour tout patriotique pour ce travail dont il s'occupe depuis près de dix années, a pu profiter récemment de deux circonstances très-favorables à l'avancement de son recueil. Un voyage qu'il fit l'an dernier en Angleterre, uniquement dans le but de copier deux célèbres cartulaires de l'Anjou, le *Grand cartulaire* de Fontevrault, et le *Livre noir* de Saint-Florent de Saumur, a produit les résultats qu'il en espérait et lui a fait connaître d'autres documents dont il a aussi profité pour son recueil.

« La mort récente de M. Grille, qui possédait à Angers une riche collection d'antiquités et de manuscrits, particulièrement de chroniques, de cartulaires, de chartes isolées concernant l'histoire de l'Anjou, a fourni à M. Marchegay, grâce à l'obligeance de la famille du possesseur de ces documents précieux, l'occasion de prendre un grand nombre d'extraits ou de copies des pièces les plus importantes, antérieures au XIII^e^ siècle, avant que cette collection fût perdue pour l'Anjou et probablement pour la France.

« De même que l'ouvrage de Tillemont sur saint Louis aura donné un modèle parfait de méthode et de critique historiques, espérons que le recueil des documents originaux sur l'Anjou, entrepris avec maturité, sur le même plan que les collections de preuves ajoutées par les Bénédictins à leurs grandes histoires des provinces, servira aussi de type et d'exemple à plus d'une des Sociétés historiques et archéologiques de France.

« Si nos publications des prochaines années ne vous semblaient pas encore suffisamment assurées par tant et de si bons ouvrages, il y aurait lieu de vous rappeler, Messieurs, qu'entre plusieurs autres projets bien près d'être réalisés, nous devons toujours compter en première ligne les deux *Mémoires* de *Beauvais-Nangis* et de la *Motte-Goulas*, relatifs au XVII^e^ siècle. M. Monmerqué a bien voulu s'engager à publier, pour notre Société, ces deux mémoires inédits, dont vous avez pu déjà apprécier l'intérêt par les fragments que notre savant confrère en a lus dans plusieurs de nos réunions annuelles.

« Vous voyez, Messieurs, que, si le Conseil investi de votre confiance n'a point eu à s'occuper, depuis notre dernière assemblée, d'ouvrages nouveaux, l'avenir de la Société n'en souffre pas, et que sous ce rapport il est suffisamment pourvu pour longtemps de bons

et utiles matériaux; qu'il nous soit permis, en finissant, de puiser dans le passé d'assez grands motifs de confiance pour notre avenir.

« Lorsqu'en juin 1833 se réunirent, pour la première fois, les fondateurs de la Société de l'Histoire de France, parmi lesquels figuraient les historiens les plus éminents de notre époque, ils étaient au nombre de vingt. Six mois après, la Société comptait déjà cent membres, et aujourd'hui le nombre de ceux qui ont fait plus ou moins longtemps partie de notre association littéraire, s'élève à huit cents. Plusieurs causes qu'il est inutile de rappeler et dont la plus influente et la plus récente est trop connue, ont réduit le chiffre d'environ la moitié. Mais quoi qu'il en soit, c'est à cette force d'association sagement dirigée, c'est à ce concours successif, durable ou momentané, des amis des études historiques, des amis des bons et beaux livres, que vous avez dû une recette totale de fonds qui a dépassé, pendant ces dix-huit années, en souscriptions et en vente de livres, la somme de deux cent mille francs. Nous ne saurions trop reconnaître combien le dévoument infatigable de votre trésorier a contribué à cet heureux résultat. L'usage qui a été fait de cette somme, considérable en apparence, vous le connaissez, Messieurs : les trois quarts ont servi à payer l'impression des cinquante volumes de votre collection, vos quinze Annuaires et votre Bulletin périodique. L'autre quart a été consacré, pour la plus grande partie, à la modeste indemnité que le Conseil accorde aux éditeurs de son choix.

« Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur cette collection qui occupe déjà un rang si distingué dans la bibliographie historique et qui est devenue indispensable dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, nous voyons qu'elle mérite peut-être moins qu'on ne pourrait le supposer, d'après le hasard apparent qui semble avoir présidé à plusieurs des choix, le reproche d'avoir été poursuivie sans un plan d'ensemble bien nettement arrêté d'avance. Ce plan, pour n'avoir pas été authentiquement formulé dans l'ordre des publications, n'en a pas moins toujours présidé, en réalité, aux délibérations du Conseil.

« En effet, en distribuant, suivant l'ordre des temps auxquels se rapporte chacun des 23 ouvrages que vous avez édités, les 50 volumes qui en composent l'ensemble, y compris ceux de l'année courante, on arrive à ce résultat (1) :

VI^e^ siècle. — Un ouvrage composé de 4 volumes.	*Grégoire de Tours*....	4

(1) On suppose terminés *Saint Louis* (tome VI) et la *Bibliographie des Mazarinades* (tome III), dont la table s'imprime en ce moment.

IX^e et X^e siècles. — Deux ouvrages formant 4 volumes.	*Éginhard*.....	2
	Richer.....	2
XII^e siècle. — Deux ouvrages formant 6 volumes.	*Orderic Vital*.....	5
	L'ystoire de li Normans.	1
XIII^e siècle. — Cinq ouvrages formant 10 volumes.	*Villehardouin*.....	1
	Guillaume de Nangis..	2
	Coutumes de Beauvoisis.....	2
	Vie de saint Louis.....	5
XIV^e siècle. — Un ouvrage, 1 seul volume. (Le vide de ce siècle sera comblé par les dix volumes de Froissart).	*Les comptes de l'Argenterie*.....	1
XV^e siècle. — Trois ouvrages en 9 volumes.	*Les procès de Jeanne d'Arc*.....	5
	Pierre de Fenin.....	1
	Commynes.....	3
XVI^e siècle. — Trois ouvrages en 5 volumes.	*Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille*.....	2
	Correspondance de Marguerite d'Angoulême, Reine de Navarre...	2
	Mémoires et correspondance de Marguerite de Valois.....	1
XVII^e siècle. — Quatre ouvrages en 8 volumes.	*Lettres de Mazarin à la Reine*.....	1
	Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde....	3
	Bibliographie des Mazarinades.....	3
	Mémoires de Coligny-Saligny et de Villette.....	1
XVIII^e siècle. — Un ouvrage qui sera complet en 4 volumes.	*Journal anecdotique de Barbier*.....	3

« Ainsi que vous le voyez, Messieurs, on a cherché, autant que possible, à établir une sorte d'équilibre entre les différentes époques; les vides nombreux que vous remarquez dans cette liste seront aisément comblés par les autres ouvrages dont l'impression a été décidée ou déjà commencée. On trouve une variété analogue dans le caractère des ouvrages choisis; chroniques, procès, documents législatifs, ou administratifs, officiels, correspondances et mémoires privés.

« Vous ne vous êtes donc point écartés de la voie régulière et nettement tracée que je rappelais au commencement de ce rapport.

« Mais vos publications, Messieurs, n'ont point été le seul service que notre Société peut se féliciter d'avoir rendu aux études historiques. Il en est un autre qu'elle partage, en une certaine mesure, avec les deux grandes institutions historiques placées au-dessus d'elle, l'Académie des inscriptions et le Comité historique du Ministère de l'Instruction publique; c'est l'influence de l'exemple et des bons modèles, c'est l'estime et la propagation des sources originales, c'est l'encouragement à les rechercher et à les publier sur tous les points de la France. Notre pays est couvert de Sociétés, de commissions, de comités historiques et archéologiques qui rivalisent d'efforts et de dévouement pour illustrer, chacun suivant ses forces, leur petite patrie locale, élément de la grande patrie commune.

« Un tableau succinct de l'état actuel et des plus récentes publications de chacune de ces Sociétés, envisagées seulement au point de vue des recherches historiques et archéologiques, m'a semblé ne pas être dénué d'intérêt et ne pas être déplacé dans le sein de l'une des Sociétés centrales avec laquelle un si grand nombre d'entre elles demandent à établir des relations.

« Vous verrez, je l'espère, Messieurs, dans cette revue, dans cette sorte de statistique impartiale, que la part de la Société de l'Histoire de France, au milieu de cet ensemble d'efforts communs, en France et dans les pays voisins, n'a pas été indigne de votre origine, et que son exemple, que son influence, n'ont point été stériles. Puissent les éléments de succès qui ont jusqu'ici soutenu ses efforts ne pas lui manquer! Puissent surtout les sources de prospérité indépendantes de son action personnelle ne pas se fermer pour nous comme pour toute la France! Puissions-nous ne pas nous briser à notre tour contre des obstacles auxquelles ne résisteraient ni les institutions littéraires, ni les institutions politiques! »

N. B. La seconde partie de ce Rapport sera insérée dans un prochain numéro du Bulletin.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.